



Linedata

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES



Message du Président Directeur Général



« Editeur de logiciels de référence, Linedata adopte une approche responsable des affaires avec ses clients et ses partenaires commerciaux (fournisseurs, prestataires, partenaires et sous-traitants). Dans le présent document, Linedata affirme les engagements qu'elle attend de la part de ceux-ci. »

Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

Compte tenu de son positionnement, le Groupe Linedata est conscient de l'impact économique, social et environnemental de ses activités. La démarche responsable de Linedata est inscrite au cœur de la stratégie de l'entreprise et repose sur le respect des droits de l'Homme, la conduite éthique de ses activités et la protection de l'environnement.

Linedata s'engage à exercer ses activités dans le respect des normes éthiques, des lois, des réglementations, de ses politiques internes et des valeurs fondamentales suivantes :

Vivre l'éthique



Attentionné



Ingénieux




Pérenne



Passionné

Cette charte applicable aux fournisseurs, prestataires et sous-traitants de Linedata (ci-après « Partenaires commerciaux ») décrit les exigences auxquelles ils doivent se conformer dans le cadre de leur collaboration avec Linedata.

Cependant, cette charte ne peut ni couvrir l'ensemble des situations que les tiers pourraient rencontrer, ni se substituer aux responsabilités et aux obligations des tiers, qui doivent faire preuve de discernement et suivre les bonnes pratiques en matière de comportements éthiques, sociaux et environnementaux.



<u>ENGAGEMENT DE LINEDATA ENVERS SES PARTENAIRES COMMERCIAUX.....</u>	<u>4</u>
<u>ENGAGEMENTS ATTENDUS DES PARTENAIRES COMMERCIAUX.....</u>	<u>5</u>
<u>1. Enjeux Sociaux et Droits Humains.....</u>	<u>5</u>
<u>2. Enjeux Environnementaux.....</u>	<u>6</u>
<u>3. Enjeux Ethique & Conformité.....</u>	<u>6</u>

ENGAGEMENTS DE LINEDATA ENVERS SES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Linedata s'engage à :

- développer des relations commerciales durables répondant aux enjeux des conditions de travail et des droits humains, à la protection de l'environnement et à l'éthique des affaires ;
- maintenir un dialogue constructif et ouvert avec le fournisseur, sur sa capacité à respecter ses engagements, et contribuer, dans un esprit de coopération, à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action appropriés ;
- sélectionner ses fournisseurs et sous-traitants selon un processus d'achats équitable et impartial, et en fonction de critères et objectifs prédéfinis ;
- promouvoir, pour les appels d'offres qui le permettent, des clauses sociales et environnementales ;
- favoriser dans la mesure du possible les candidats mieux-disant en termes de performance RSE ;
- promouvoir la diversité dans la sélection des fournisseurs ;
- identifier et prévenir les conflits d'intérêts dans le cadre des relations avec les fournisseurs et sous-traitants ;
- éviter les situations de dépendances économiques ;
- sensibiliser et former les décisionnaires Achats aux principes éthiques et RSE



ENGAGEMENTS ATTENDUS DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Dans le cadre de sa relation avec Linedata, le Partenaire commercial reconnaît que ses engagements sur les enjeux sociaux, environnementaux et d'éthique des affaires constituent des obligations à respecter tout au long de la relation commerciale.

Le Partenaire commercial s'engage à respecter les lois et les normes nationales et internationales applicables à ses activités dans les domaines suivants et notamment :

1. Enjeux Sociaux et Droits Humains



- Respecter les Droits Humains et les principes du Pacte Mondial des Nations Unis
- Respecter le Droit du Travail et les principes de l'Organisation Internationale du Travail dont les standards de santé et de sécurité et à offrir des conditions de travail décentes.
- Condamner sous toutes ses formes :
 - le travail forcé. Un collaborateur doit pouvoir choisir et quitter librement son employeur, dans le respect de son préavis légal.
 - le travail des enfants et s'engage à respecter l'âge minimum d'admission à un emploi.
 - toute forme de harcèlement physique, moral, et sexuel.
- Promouvoir la diversité et condamner toute forme de discrimination (origine, genre, religion, opinion politique, nationalité, âge, handicap, orientation sexuelle, origine social...).
- Promouvoir un dialogue social continu, ouvert et transparent avec ses employés et leurs représentants.
- Offrir à ses employés la possibilité de soulever des problèmes ou des questions éthiques et juridiques sans avoir à craindre des représailles, d'intimidations ou de tout type de harcèlement.

2. Enjeux Environnementaux

- Respecter toute loi nationale ou internationale en matière d'environnement
- Mettre en place une politique environnementale cherchant à minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement :
 - à éliminer ou réduire les sources de pollution générées par ses activités
 - préserver les ressources naturelles
 - limiter le gaspillage et promouvoir le recyclage
 - réduire sa consommation d'énergie, d'eau et de ressources naturelles non renouvelables
 - s'assurer, s'il y a lieu, que les déchets considérés comme dangereux sont gérés de manière sécurisée et correctement éliminés dans des usines de traitement sûrs.
- S'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique à travers notamment d'une politique, d'une trajectoire et d'une stratégie de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.



3. Enjeux Ethique & Conformité

Linedata attend de ses Partenaires commerciaux qu'ils s'engagent dans une pratique des affaires éthiques et respectueuses des lois et règlements. Si une loi ou une réglementation est plus restrictive que cette charte, celle-ci prévaudra.

- Refuser toute forme de corruption ou de traitement de faveurs pouvant être perçus comme des cas de corruption.
- Proscrire toute forme de rétribution directe ou indirecte (cadeau, invitation) dans sauf lorsque celle-ci revêt un caractère strictement professionnel et ne vise pas à influencer la prise de décision.
- Eviter les situations de conflits d'intérêts qui pourraient influencer le pouvoir de décision et d'appréciation d'un collaborateur. Toute familiarité ou lien personnel entre le Partenaire commercial et des collaborateurs de Linedata est donc à éviter.
- Refuser toute forme de fraude, traiter en toute honnêteté et équité avec l'ensemble de ses parties prenantes et honorer ses engagements contractuels.
- Respecter le droit de la concurrence et ne pas participer à des ententes fixant les prix, et plus généralement à toute pratique déloyale ayant pour conséquence d'évincer un concurrent du marché ou de restreindre l'accès au marché de nouveaux concurrents par des moyens illicites.
- Éviter de se trouver en situation de dépendance économique vis-à-vis de Linedata
- Respecter les sanctions internationales

- Assurer la Confidentialité des informations communiquées par Linedata, y compris les données à caractère personnel, et ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord écrit préalable de Linedata. S'assurer de la bonne mise en œuvre et du strict respect des accords de confidentialité par ses collaborateurs et toute partie prenante impliquée.
- Assurer la Protection des données personnelles et respecter les obligations des réglementations en vigueur, en particulier le règlement européen de protection des données personnelles « RGPD », ainsi que les lois et réglementations locales, concernant notamment, la collecte, le traitement, le stockage et la suppression des données personnelles.
- Prendre toutes les précautions et les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver la confidentialité, la protection et la sécurité des données à caractère personnel de Linedata. Le fournisseur s'assure du respect de ces engagements par ses sous-traitants de second rang.
- Respecter les droits Propriété intellectuelle de Linedata et ne pas utiliser les logiciels ou la technologie d'autres parties, sans avoir souscrit une licence appropriée, dans le cadre d'une collaboration ou lorsqu'il agit pour le compte de Linedata.



En cas de manquement, le Partenaire commercial s'engage à :

- en informer dans les meilleurs délais le département Audit et Conformité de Linedata à l'adresse suivante : InternalAudit@se.linedata.com.
- prendre toutes les mesures appropriées pour rétablir la conformité.

Si le Partenaire commercial ne parvenait pas à rétablir la conformité aux dispositions de la présente charte, Linedata se réserve le droit de prendre toutes les mesures appropriées, y compris de mettre fin à la relation contractuelle.

[linedata.com](https://www.linedata.com)